



Année A, 6e dimanche du temps ordinaire

Rassemblons-nous

- ◆ Donnons-nous quelques nouvelles.
- ◆ Prions ensemble : *Seigneur, accorde-nous de relever les défis qui se présentent à nous afin que nous vivions toujours mieux une vie qui te soit agréable. Amen.*

Parlons-nous de notre vie

◆ ***Lisons des faits vécus***

- Au cours d'une discussion dans un petit groupe de partage de foi, Diane dit : «Pour moi, la religion ce n'est pas une affaire de lois. C'est une affaire de relation à Dieu et aux autres.» Ce à quoi Denis répond : «Je suis d'accord avec toi à condition qu'on dise aussi que, sans l'observance de certaines lois, on ne peut pas bien vivre cette relation à Dieu et aux autres.»
- Didier a huit ans. Il a été témoin d'une chicane de famille entre son père et l'oncle Paul. En se rendant à la messe, le dimanche suivant, il demande à son père : «Est-ce que tu vas communier, ce matin?» La réponse affirmative de son père l'étonne et il reprend : «Comment peux-tu faire puisque tu ne t'es pas réconcilié avec l'oncle Paul?»

◆ ***Réfléchissons ensemble***

- Qu'est-ce qui nous rejoint dans ces faits? Qu'en pensons-nous? En avons-nous déjà vécu de semblables?
- Qui a raison? est-ce Diane? est-ce Denis?
- Y a-t-il des lois qui nous aident à vivre de meilleures relations avec notre Dieu? avec notre prochain?

- Didier a-t-il raison de s'étonner que son père aille communier sans avoir tenté de se réconcilier avec l'oncle Paul?
- Si nous étions le père de Didier, comment réagirions-nous?

Laissons-nous rejoindre par l'Évangile

♦ ***Lisons Matthieu, 5, 17-37***

♦ ***Dialoguons entre nous***

- Qu'est-ce qui, dans cette page d'évangile, rejoint ce que nous avons dit précédemment?
- Dans cette page d'évangile, Jésus évoque des lois qui aidaient les Juifs à vivre de bonnes relations à Dieu et aux autres. Loin de détruire ces lois, Jésus les approfondit et leur donne un sens nouveau. Pourquoi fait-il cela? Est-ce pour mettre un fardeau encore plus lourd sur les épaules de ses disciples?
- Dans notre vie quotidienne, comment pouvons-nous comprendre ce que Jésus demande à ses disciples dans les versets 22, 28, 29, 30, 37?
- Les versets 23-24 de cet évangile sont de première importance pour qui veut être disciple du Christ. Pourquoi en est-il ainsi?
- En relisant l'ensemble de cette page d'évangile, que retenons-nous pour notre vie chrétienne de tous les jours?

Entendons l'appel de l'Évangile

- Dans un moment de silence, réfléchissons personnellement à l'appel que cette page d'évangile nous fait entendre. Demandons-nous : «Quelle loi évangélique m'aiderait davantage à vivre de bonnes relations à Dieu et à mon prochain? Qu'est-ce que je ferai cette semaine pour que cette loi soit gravée dans mon cœur?»
- Après avoir réfléchi personnellement, demandons-nous si, comme groupe, une loi de l'Évangile pourrait donner un sens particulier à un projet que nous vivons déjà ou que nous pourrions vivre ensemble au profit de personnes qui auraient besoin de notre écoute, de notre amitié, de notre assistance.

Prions ensemble

1. *Seigneur, tu nous appelles au respect et à l'amour de nos frères et soeurs.*

R. Mets ta loi au fond de notre être. Écris-la dans notre coeur.

2. *Seigneur, tu nous appelles au pardon des offenses.*

R. Mets ta loi au fond de notre être. Écris-la dans notre coeur.

3. *Seigneur, tu nous appelles à la fidélité.*

R. Mets ta loi au fond de notre être. Écris-la dans notre coeur.

4. *Seigneur, tu nous appelles à éviter le péché.*

R. Mets ta loi au fond de notre être. Écris-la dans notre coeur.

5. *Seigneur, tu nous appelles à la vérité, à l'authenticité.*

R. Mets ta loi au fond de notre être. Ecris-la dans notre coeur.

(Chaque personne peut formuler une intention de prière)

«Notre vie à la lumière des évangiles du dimanche» est une réédition de fiches originales publiées par le Service pastoral aux communautés chrétiennes. Rédaction : Denise Lamarche, C.N.D., et Jérôme Longtin, prêtre. Approuvé par Mgr Bernard Hubert, évêque. ISBN 29802665-1-5 © 1992 (édition originale).
Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, 740, boul. Ste-Foy, C.P. 40, Longueuil, Qc J4K 4X8.
Téléphone : 450-679-1100 • 514-990-9412 • 1-888-812-1508 -- Télécopieur : 450-679-1102
Courriel : servmiss@diocese-st-jean-longueuil.org

COMMENTAIRE DE L'EVANGILE: Matthieu 5,17-37

Abolir la Loi ou l'accomplir?

Le discours sur la montagne se poursuit par un long développement autour du thème de la Loi (c'est-à-dire de la Loi juive, telle qu'exprimée d'abord dans le Décalogue [Dt 5,6-21] mais aussi dans les autres recueils législatifs de l'Ancien Testament [Ex 20-23; Lv 19, Dt 12-26 etc.] et dans la tradition des scribes et docteurs qui réfléchissaient sur l'interprétation à donner à la Loi). Cet ensemble (Mt 5,17-46) se construit autour de quelques idées maîtresses auxquelles sont venues s'ajouter des éléments plus ou moins apparentés, attirés dans le sillage du thème principal agissant à la manière d'un aimant, par exemple : aux versets 21-26, le thème de la colère contre son prochain (v. 22a) a entraîné le développement sur les injures (v. 22b) et celui sur la réconciliation préalable à l'offrande d'un sacrifice (vv. 23-24); ce dernier a servi de point d'attache pour la consigne concernant la réconciliation sans recours aux tribunaux (vv. 25-26).

L'accomplissement de la Loi

Le problème des relations entre la communauté des disciples de Jésus et le judaïsme, dont elle était issue, a préoccupé les premières générations chrétiennes au moins jusque vers la fin du premier siècle de notre ère. Jusqu'à quel point les chrétiens sont-ils soumis aux exigences de la Loi? La question ne concernait pas seulement la discipline interne de la communauté, mais elle avait d'importantes répercussions théologiques. En effet, si la Loi vient de Dieu et, comme telle, exprime sa volonté, est-il possible de s'y soustraire? Au nom de qui ou de quoi peut-on la déclarer désuète? Les différentes traditions représentées dans le Nouveau Testament vont apporter chacune son éclairage particulier pour aider à résoudre cette question. Nous trouvons ici la perspective propre à l'évangéliste Matthieu qui, rappelons-le, écrivait pour une communauté composée surtout de disciples venus du judaïsme.

La réponse de Matthieu tient tout entière dans le mot *accomplir* (v. 17). Accomplir ce n'est pas réaliser pas à pas un programme qui aurait été tracé à l'avance. Ce n'est pas non plus se soumettre, sans aucune réflexion personnelle, à chaque détail de la Loi (voir, par exemple, Mt 12,1-8). Accomplir, c'est porter à son plein achèvement, c'est donner une plénitude de sens à ce qui n'était qu'esquissé dans l'Ancienne Alliance. Jésus ne vient pas pour abolir la Loi en tant qu'expression de la volonté de Dieu, il vient pour se soumettre entièrement à la volonté de son Père, non pas d'une obéissance tout extérieure, mais en allant jusqu'au don de lui-même par fidélité à cette option fondamentale. Ainsi, en sa propre personne, Jésus est-il l'accomplissement parfait de la Loi et des Prophètes. Désormais, chaque précepte particulier devra être compris dans la lumière de Jésus mort et ressuscité.

La justice du Royaume

Matthieu illustre ce principe général par quelques exemples tirés des commandements du Décalogue (vv. 21.27.33) ou d'autres recueils législatifs (vv. 31.38.43). Il fait précéder son exposé d'une note polémique à l'endroit des scribes et des Pharisiens : *car je vous le dis: si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux* (v. 20).

La justice, au sens biblique, consiste à correspondre le plus possible au projet de Dieu. C'est dans ce sens, par exemple, que Joseph est appelé *un homme juste* (Mt 1,19). Dans la perspective des cercles de tendance pharisienne, la justice pouvait être atteinte par l'exécution exacte de chaque prescription de la Loi (voir, par exemple, Mt 23,23). Aux yeux de Jésus, cette perspective est insuffisante pour entrer dans le Royaume. Car la *justice* du Royaume va au-delà de l'observance matérielle des commandements. Il ne suffit pas d'accomplir une performance remarquable en ne négligeant aucun détail de la Loi; il s'agit, à travers chaque situation, de tendre à exprimer un amour qui soit à l'image de l'amour de Dieu lui-même. C'est ce qui constitue la conclusion de ce développement et en donne la clef d'interprétation: *Vous donc, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (v. 48).

En conséquence, qu'il s'agisse des relations avec les proches (vv. 21-26), des relations à l'intérieur du mariage (vv. 27-32), de la participation aux affaires judiciaires (vv. 33-34), la question que doivent se poser les disciples de Jésus n'est pas : «Est-ce que j'obéis à la Loi en faisant ceci ou cela?» mais plutôt «Comment faire pour exprimer l'amour du Père manifesté en la personne de Jésus?» C'est en répondant à cette question qu'ils peuvent à leur tour accomplir la Loi et être sel pour la terre et lumière pour le monde.